



**Local & Regional
Europe**

Vers une Europe pour les Citoyens

**Evaluation à mi-parcours du Programme 'l'Europe
pour les Citoyens' 2014-2020**

Prise de position du CCRE

Décembre 2017

Préambule

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe soutient fermement le Programme 'l'Europe pour les Citoyens', l'un des rares Programmes de l'U.E. qui aborde, d'une part, les défis des autorités locales et régionales et, d'autre part, les questions touchant directement les citoyens dans une perspective européenne. A travers son volet dédié à l'engagement démocratique et à la participation civique, il offre aux collectivités territoriales et aux associations une opportunité unique de réaliser des projets d'échanges et de coopérations associant les citoyens dans un esprit d'ouverture et de partage.

Bien que la tendance au repli sur soi n'ait jamais été aussi vive en Europe, les liens étroits établis par des collectivités de toutes tailles, partout sur notre territoire, avec des milliers de partenaires européennes, résistent plutôt bien à l'euro-scepticisme ambiant. Parmi les initiatives soutenues par le Programme, ces innombrables échanges redonnent des couleurs à l'Europe. Ils constituent un terreau dont l'Europe a besoin pour exister dans l'esprit des Européens qui y participent.

Alors que les autorités locales et régionales s'efforcent, à travers leurs échanges, de réduire la distance entre l'Europe et ses citoyens, le CCRE lance un appel, non seulement en faveur de la poursuite du programme, mais aussi pour son renforcement et son renouvellement. Il tient à rappeler la contribution de ses Associations nationales qui, partout sur notre continent, s'engagent quotidiennement au côté des collectivités territoriales qui souhaitent s'ouvrir à l'Europe, et les encouragent à participer au Programme. Etant donné que ce Programme vise l'amélioration des liens entre l'Europe et les citoyens, il est essentiel de le garder ouvert et accessible à tous, en ciblant en particulier les groupes désavantagés et les citoyens menacés d'exclusion.

Par ailleurs, nous partons du principe que la discussion sur la citoyenneté européenne ne devrait pas s'arrêter au Programme en tant que tel, mais devrait aussi aborder la manière d'intensifier la participation au processus de prise de décision de l'U.E. et l'engagement dans celui-ci. Le dialogue civil sur la citoyenneté devrait évoluer vers une plateforme structurée entre décideurs, gouvernements locaux et régionaux, leurs associations nationales et la société civile.

Dans un contexte extrêmement tendu pour l'U.E., où la crise des réfugiés, le Brexit ainsi que le populisme montant dans plusieurs pays européens menacent nos valeurs communes et nos sociétés ouvertes, des programmes tels que 'l'Europe pour les Citoyens', permettent de renforcer la participation démocratique des citoyens aux activités européennes, et d'accroître la légitimité démocratique du processus d'intégration.

Nous tenons également à souligner que, s'agissant d'une mission conduite à une échelle relativement modeste, le Programme 'l'Europe pour les Citoyens' peut constituer pour les autorités locales une première expérience destinée à engager une dynamique positive pouvant favoriser par la suite des projets transnationaux innovants. Ainsi, le Programme peut jouer le rôle d'un premier point d'accès des autorités locales aux initiatives financées par l'Union Européenne.

Mme. Monica Cerutti
Porte-parole du CCRE sur la Citoyenneté et les Jumelages
Conseillère de la Région Piémont (AICCRE, IT)



MESSAGES CLÉS

Les messages clés du CCRE sont:

1. Nous sommes convaincus qu'en sa qualité de principal promoteur des jumelages en Europe et en tant que plus grande organisation représentative des pouvoirs locaux et régionaux (PLR), le CCRE joue un rôle unique dans ce Programme, d'autant que tout un volet thématique de notre travail est dédié aux jumelages et à l'engagement des citoyens dans le projet européen.
2. Nous partageons l'avis du Parlement européen qui estime que le programme « *L'Europe pour les citoyens* » est un programme unique et hautement symbolique, puisqu'il s'agit d'un exercice d'écoute, du débat de la société civile et de réflexion critique sur le projet européen. »¹
3. Nous sommes également d'accord avec les Députés européens qui soulignent que « *les fonds disponibles ne semblent pas suffisants pour atteindre le niveau d'ambition élevé des objectifs du programme* »².
4. C'est pourquoi nous saluons la proposition du Parlement Européen visant à doter le Programme « l'Europe pour les Citoyens » d'un budget correspondant au montant symbolique et raisonnable d'1 € par citoyen, soit 500 millions € pour la période post-2020, et nous appelons la Commission Européenne et le Conseil de l'Union Européenne à la soutenir.
5. Nous préconisons par ailleurs la recherche d'une autre base juridique au sein des traités européens permettant d'attribuer au Parlement Européen un rôle de co-législateur dans toutes les décisions concernant le Programme « l'Europe pour les Citoyens ».
6. Nous sommes convaincus que la Commission Européenne devrait réformer le processus du Dialogue Civil, institué dans le cadre du programme, pour le transformer en une structure permanente de dialogue et une plateforme de discussion entre les bénéficiaires, la Commission Européenne et les Points de Contact Nationaux (PCN), afin de débattre des évolutions politiques dans les domaines d'engagement démocratique, participation civique et citoyenneté en général, ainsi que la proportion du cadre financier pluriannuel (CFP) qui lui est dédié.
7. Dans ce but, en tant que représentants des principaux responsables de la mise en œuvre des programmes, nous invitons la Commission Européenne à établir une « *table permanente* » avec la Commission européenne, le CCRE et les associations nationales des gouvernements locaux et régionales, destinée à débattre du Programme et des évolutions politiques dans le domaine de la citoyenneté et de l'engagement démocratique.

¹<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0063+0+DOC+XML+V0//FR>

²<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0063+0+DOC+XML+V0//FR>

Il convient de permettre une implication plus forte des associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux, car elles sont en contact étroit avec les gouvernements locaux et sont les mieux placées pour comprendre leurs besoins.

8. Nous encourageons la Commission Européenne et le Conseil à mieux lier les priorités du Programme aux défis des citoyens dans leur vie quotidienne et aux priorités de l'agenda législatif/politique de l'UE sur la citoyenneté.
9. La plateforme en ligne qui présente les projets aux bénéficiaires du Programme, ainsi qu'aux organisations intéressées à diffuser les résultats des projets, à faciliter la collecte de bonnes pratiques, mais également à assurer une meilleure visibilité et un meilleur suivi des projets, devrait être renforcée. Elle devrait également servir de principale plateforme pour le groupe du Dialogue Civil.
10. Dans une Union qui lutte pour conserver l'adhésion de ses citoyens, nous souhaitons que le Programme soit poursuivi et renforcé après 2020 afin qu'au moins 1 000 projets par an soient subventionnés pour améliorer considérablement l'accessibilité du programme, afin d'en augmenter l'impact et l'image.
11. Nous recommandons que la Commission européenne adopte les priorités pluriannuelles du programme afin de permettre une discussion ouverte et critique sur l'avenir de l'Europe ; en particulier, en soutenant les échanges portant sur les défis liés à la vie quotidienne des Européens : l'emploi, l'intégration, le logement, l'environnement, la mobilité, etc. tout en promouvant les valeurs européennes et l'interculturalité.

1. Introduction

Le Programme 'l'Europe pour les Citoyens' 2014-2020 se propose de contribuer à une meilleure compréhension de l'U.E. par ces citoyens, de promouvoir la mémoire européenne et la participation civique. Ce Programme est le troisième du genre, après le Programme 2004-2006 sur la Citoyenneté européenne active et le Programme 2007-2013 'l'Europe pour les Citoyens'.

Le CCRE et ses Associations nationales tiennent à saluer la consultation engagée par la Commission européenne sur le programme l'Europe pour les Citoyens et se félicite de pouvoir ainsi contribuer aux réflexions conduites par ses services quant à son fonctionnement actuel. Cette contribution s'appuie sur un dialogue permanent avec les représentants des milliers de collectivités territoriales qui, partout en Europe, sont engagées dans des jumelages, partenariats et coopérations avec des partenaires européennes.

En tant que principale organisation engagée en faveur des jumelages en Europe, le CCRE a toujours été le premier interlocuteur de la Commission Européenne pour ce Programme, qui avait été créé en 1989 afin d'apporter à l'origine un soutien financier à des projets réalisés dans le cadre des jumelages. De ce fait, nous entretenons une collaboration de longue date avec les institutions de l'U.E., centrée non seulement sur le programme en tant que tel et sur sa promotion, mais aussi sur le débat autour de questions plus générales relatives à la citoyenneté à un niveau politique. Pour cette raison, le moment est crucial pour que le CCRE apporte sa contribution à ce processus, afin de garantir non seulement que le Programme soit maintenu, mais aussi que davantage de ressources financières et humaines lui soient allouées.

Le Parlement Européen a adopté sa résolution sur la mise en œuvre du Programme 2014-2020³, reflétant les messages clefs du CCRE, notamment en reprenant sa proposition d'établir le budget à 500 millions € pour la période post-2020, mais aussi en soutenant la création d'une plateforme en ligne pour les bénéficiaires, afin de leur permettre un suivi personnalisé et la valorisation des projets réalisés. Le Parlement Européen a également repris l'idée de créer davantage de synergies entre les priorités du Programme et les évolutions politiques au niveau européen dans les domaines de la citoyenneté, de l'engagement civique et de la participation démocratique.

En ce qui concerne le calendrier du réexamen à mi-parcours, la Commission Européenne présentera un rapport d'évaluation au Conseil, au Parlement Européen, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions avant la fin 2017. Ce rapport sera fondé sur les réponses à une consultation et sur un sondage (et un atelier) effectués auprès des bénéficiaires, conduit par Deloitte et auquel le CCRE a contribué. Enfin, à la fin de l'année 2018, la Commission Européenne informera les autres institutions sur la poursuite (ou pas) du programme, résultant du processus de réexamen à mi-parcours.

Le principal obstacle à la mise en œuvre fructueuse du programme est son enveloppe financière très insuffisante. Précédemment doté de 229 millions € (2007-2013), le budget de l'actuel programme 2014-2020 ne s'élève plus qu'à 185,47 Millions €. Ce qui se traduit par une diminution considérable du nombre de projets pouvant être financés (seulement 400 projets par an). Ce qui signifie également qu'il est impossible de répondre à la forte demande de porteurs de projets qui souhaitent s'investir dans des actions à dimension européenne.

En moyenne, 85% des projets sont actuellement rejetés en raison d'un manque de ressources, y compris des projets de très bonne qualité. Avec une dotation budgétaire de 500 millions €, représentant le montant symbolique de 1 € par citoyen pour la période post-2020, il devrait être possible d'atteindre environ 20 millions de citoyens, triplant ainsi l'impact du Programme actuel. Une plus forte dotation budgétaire délivrerait un puissant message, répondant à la nécessité d'associer les citoyens et les pouvoirs locaux dans le débat sur l'avenir de l'Europe.

2. Redynamiser les jumelages pour une Union centrée sur les citoyens, dans une approche ascendante (bottom-up)

Le Programme 'l'Europe pour les Citoyens' permet de créer des projets d'échanges européens dans une perspective « *bottom-up* ». Les utilisateurs du Programme l'Europe pour les Citoyens déclarent que ce soutien les encourage à mieux préparer les rencontres et à diversifier les publics. Il les encourage par ailleurs à innover dans leur pratique, à approfondir le contenu pédagogique des échanges et à renforcer leur dimension européenne. Pour eux, la démarche pédagogique préconisée dans le cadre du programme brise la routine, incite à réfléchir plus en amont aux programmes des rencontres et oblige à une certaine rigueur qui élève le niveau de conception des projets.

Dans une période marquée par toutes sortes d'interrogations sur l'avenir de l'Europe, par la montée de l'euroscepticisme, par le populisme et la xénophobie, le programme et les échanges qu'il soutient dans le cadre des jumelages de villes, jouent un rôle essentiel pour renforcer le dialogue entre

³ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2017-0063&language=EN&ring=A8-2017-0017>

Européens, pour favoriser la participation des citoyens et pour consolider la légitimité démocratique de l'U.E.

Grâce à leur nature "grand public", ces échanges européens entre citoyens représentent la diversité en Europe, puisqu'ils offrent à ceux qui se rencontrent un espace pour échanger leurs idées et leurs opinions, tout en réaffirmant leurs valeurs communes. A travers la création de liens étroits au niveau local, toute une panoplie de questions, comme la mobilité des jeunes, l'apprentissage des langues, le dialogue interculturel ainsi que l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, peuvent être mieux traitées au niveau européen et ainsi aider à construire une Europe plus inclusive.

Les jumelages des villes ont été l'un des principaux jalons sur la route de la réconciliation des peuples d'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Ils ont abouti à la création de milliers de liens établis par des villes et communes avec des partenaires européennes. Ce Programme est unique pour faire la lumière sur les vrais problèmes et défis des citoyens et de renforcer leur implication dans la prise de décisions au sein de l'UE.

Dans le cadre du processus de réflexion sur l'avenir de l'Europe, illustré par la publication du livre blanc sur l'avenir de l'Europe⁴ par la Commission Européenne, dans le contexte des Commémorations des anniversaires des Traités de Rome et de Maastricht et après l'activation de l'Article 50 pour entamer les négociations sur le Brexit, les jumelages et les projets animés par les citoyens peuvent contribuer à relancer le processus d'intégration en associant les citoyens au débat.

Les priorités pluriannuelles du Programme permettent de réaliser des projets portant sur l'avenir de l'Europe, sur les causes profondes de l'euro-scepticisme, et sur la manière de renforcer la solidarité en temps de crise ou de lutter contre la stigmatisation des immigrés. Nous pensons toutefois que ces priorités doivent demeurer souples et permettre également aux bénéficiaires de discuter de sujets qui les touchent dans leur vie quotidienne.

3. Pour un Dialogue Civil et un programme plus ouvert autour de la citoyenneté européenne

Bien que nous partagions l'approche pro-européenne du Programme, il est important de le présenter et de le remanier habilement pour démentir l'idée qu'il est surtout utilisé pour « faire la publicité de l'Union Européenne », comme le disent certains populistes antieuropéens. Même si le 3ème Rapport européen sur la citoyenneté 2017⁵ indique la bonne direction, les efforts pour le renforcement des liens entre le Programme 'l'Europe pour les Citoyens' et les priorités politiques liés à la citoyenneté en général, sont insuffisants.

Il est nécessaire de concentrer l'attention bien davantage sur l'engagement civique et la dimension de la participation démocratique inhérente à la citoyenneté européenne et sur le lien entre le programme et les priorités législatives et politiques dans ce domaine.

Pour ce faire, le processus du Dialogue Civil, institué par la Commission Européenne dans le cadre du Programme, doit être renforcé afin de retrouver l'esprit d'un véritable dialogue structuré sur les questions relatives à la citoyenneté.

⁴ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-385_en.htm

⁵ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-118_en.htm

La création d'une Table Permanente, composée de la Commission Européenne et des associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux, devrait compléter le travail du Dialogue Civil et contribuer à la préparation des discussions sur le programme. L'implication des associations nationales de gouvernements locaux et régionaux dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du Programme est cruciale pour son avenir, puisque ce sont eux qui entretiennent le contact avec les autorités locales et qui sont les mieux placés pour comprendre leurs besoins.

La réduction budgétaire du Programme a eu un effet néfaste sur le taux de réussite des demandes de subvention. On peut en effet craindre pour la pérennité d'un dispositif qui implique 85 % de rejet des demandes ainsi que sur son impact et sur son image. Ce trop faible taux de réussite est davantage lié au manque de financement qu'à la qualité des projets, ce qui est une source préoccupante de frustration pour les nombreux porteurs de projets. À cet égard, nous appelons l'Agence Education Audiovisuel Culture (EACEA) qui gère le Programme à faire davantage d'efforts quant au retour d'information sur les candidatures, afin de ne pas décourager les candidats non retenus de faire une nouvelle tentative à l'avenir. Actuellement, l'EACEA envoie seulement aux candidats un score général correspondant aux différents critères de sélection des projets. Des informations plus détaillées aideraient les candidats à mieux comprendre les faiblesses de leur dossier et les encourageraient à déposer leur candidature pour un nouveau projet.

D'autre part, nous appelons la Commission Européenne à faciliter l'accès aux projets de petite taille, tels que les jumelages de villes qui, par la diversité des publics qu'ils touchent ont le mérite de présenter l'Europe sous son meilleur jour.

Nous invitons la Commission Européenne et l'EACEA à rendre compte publiquement des dépenses engagées via le volet 3 sur « l'Action Horizontale – Valorisation – Analyse, diffusion et utilisation des résultats de projets », ainsi que pour la reconnaissance et au renforcement du rôle joué par les associations européennes et nationales de gouvernements locaux et régionaux et par les organisations de la société civile pour la sensibilisation et la promotion du Programme, dans le but d'accroître le nombre de bénéficiaires potentiels, ainsi que pour soutenir les futurs candidats tout en améliorant la visibilité.

4. Lutter contre le manque de ressources : 1€ par citoyen européen est la solution

Nous sommes convaincus que la dotation budgétaire insuffisante ne correspond pas, ni à la notoriété du programme, ni à l'intérêt croissant porteurs de projets pour le Programme 'l'Europe pour les Citoyens', qui sont chaque année, de plus en plus nombreux. Selon une récente étude du service de recherche du Parlement Européen⁶ les deux premières années de sa mise en œuvre le Programme 'l'Europe pour les Citoyens' est l'un des programmes de l'U.E. dont le taux de réussite est le plus faible (proportion entre projets soutenus/projets soumis). En 2014 et 2015, seulement 17.5%⁷ des projets soumis ont reçu un soutien financier, ce qui montre un grand intérêt des bénéficiaires pour le Programme, mais en même temps un manque de ressources flagrant. En outre, le manque de ressources entraîne un important écart entre les taux de réussite des différents volets du Programme, dont certains (p.ex. « les réseaux de villes ») affichent des taux de réussite inférieurs à 10%.

⁶ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/581418/EPRS_IDA\(2016\)581418_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/581418/EPRS_IDA(2016)581418_EN.pdf)

⁷ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/581418/EPRS_IDA\(2016\)581418_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/581418/EPRS_IDA(2016)581418_EN.pdf) (pp.27-28)

La faible dotation budgétaire de ce Programme est loin d'être à la hauteur de l'impact attendu. C'est pourquoi son potentiel pourrait être encore renforcé avec plus de ressources. Il convient de rappeler qu'au cours de la période 2007-2013, le programme, avait touché directement plus de 7 millions de participants directs, impliqué 25.000 villes jumelées et favorisé la création de 350 réseaux de coopération entre villes européennes⁸.

Sur cette base, nous estimons qu'avec un budget de 500 millions €, le prochain Programme pourrait atteindre presque 20 millions de citoyens dans chaque période de programmation et autour de 2.750.000 citoyens par an. Selon *Euréva*⁹, qui a conduit une étude sur l'impact du Programme pour la période de programmation 2007-2013, les résultats montrent d'importants bénéfices personnels dérivant de la participation au Programme. Les bénéfices suivants ont été signalés par les participants : « *nouveaux contacts (88.1%); gain d'apprentissage sur l'U.E. (73.7%); gain d'apprentissage sur l'histoire, la politique et la culture européennes (88.9%); tandis que le fait d'avoir appris davantage sur la vie des peuples dans d'autres pays européens* » a été mentionné le plus souvent et de manière relativement stable parmi les avantages résultant de la participation (92.2%).

5. Conclusion

Le CCRE et ses Associations nationales souhaitent affirmer leur soutien à une initiative telle que le Programme l'Europe pour les citoyens. Ce dispositif est susceptible de répondre aux besoins des acteurs locaux engagés pour la construction européenne et devrait permettre à de très nombreuses initiatives transnationales et interculturelles de voir le jour partout en Europe.

Considérant qu'un tel programme a vocation à combler le fossé entre l'Europe et ses citoyens, il est primordial qu'il soit ouvert et accessible au plus grand nombre. Il doit laisser place à l'action militante et conserver un juste équilibre entre apprentissage et expertise. Il doit continuer à offrir aux Européens qui se rencontrent des espaces pour échanger des idées, opinions et valeurs.

Nous espérons que toutes les propositions avancées par le CCRE pourront être prises en compte par la Commission Européenne et en particulier par le Conseil de l'Union Européenne, dans le cadre des débats actuels sur le Cadre Financier Pluriannuel post-2020, ainsi que dans le réexamen à mi-parcours du Programme 'l'Europe pour les Citoyens'.

⁸ http://ec.europa.eu/citizenship/pdf/evaluationreportefc2007-2013_en.pdf

⁹ http://ec.europa.eu/citizenship/pdf/final_report_efc_may_2013_eurevalppmi.pdf

ANNEXE

1. Recommandations détaillées pour réformer le Dialogue Civil et améliorer le Programme

Au CCRE, nous sommes convaincus que le Dialogue Civil sur la citoyenneté devrait être davantage qu'une plateforme pour débattre du programme. Il devrait être le principal dialogue structuré de la Commission Européenne sur les questions de citoyenneté.

Au sein du Dialogue Civil, les intérêts varient largement entre les bénéficiaires du programme, selon les sujets et volets qu'ils privilégient (mémoire, engagement civique, etc.), ce qui réduit l'efficacité et l'attractivité du Dialogue Civil en tant que plate-forme de discussion. Tandis que certains souhaitent surtout suivre les développements politiques de l'U.E. dans le domaine de la citoyenneté, comme les organisations faîtières, les OSC, et bénéficiaires de subventions de fonctionnement, d'autres ne font que suivre les évolutions du Programme ou ont reçu une subvention pour un projet, mais ne sont plus du tout actifs après la finalisation de celui-ci. C'est pourquoi, au-delà des séances plénières, le Dialogue Civil devrait être scindé en plusieurs groupes de travail selon les thèmes ciblés (droits des citoyens, participation démocratique, travail de mémoire, etc.) et il y aurait lieu de faire des efforts pour assurer une continuité entre les réunions, en encourageant les groupes de travail à échanger plus régulièrement.

Le Dialogue Civil de la Commission Européenne sur la citoyenneté et la *Table Permanente* devraient alors être les principales plateformes politiques non seulement pour débattre du Programme, mais aussi pour discuter des priorités politiques et des développements en matière de citoyenneté au niveau de l'U.E. Les groupes de travail du Dialogue Civil et la *Table Permanente* devraient discuter davantage des développements politiques et pas seulement des questions liées au Programme. La mise-en-place d'une plate-forme en ligne pour les bénéficiaires, permettant la diffusion des projets et facilitant les discussions politiques, pourrait entraîner un regain de visibilité du Programme, un meilleur accès au Programme ainsi qu'une meilleure compréhension de celui-ci, et aussi la création de davantage de synergies entre la dimension politique de la citoyenneté européenne et le Programme.

Par conséquent, nous pensons que les propositions suivantes sur la **réforme du Dialogue Civil** devraient être prises en considération:

- Les moyens nécessaires devraient être fournis au Dialogue Civil pour qu'il se réunisse plus souvent (2 à 3 fois dans l'année) et pour créer des groupes de travail différents selon les intérêts des bénéficiaires (travail de mémoire, engagement civique, participation démocratique, etc.), mais aussi des associations de gouvernements locaux et régionaux et des organisations intéressées par une participation au dialogue politique/législatif sur les questions relatives à la citoyenneté.
- Nous pensons que les réunions du Dialogue Civil et de la Table Permanente devraient être scindées en deux, l'une dédiée à la discussion sur les priorités du Programme et les développements liés aux projets, et l'autre à la réflexion sur les développements politiques/législatifs en matière de citoyenneté au niveau de l'U.E.

- Les réunions du Dialogue Civil, et surtout celles consacrées aux développements politiques dans le domaine de la participation citoyenne et la mémoire, devraient également cibler des organisations qui ne sont pas encore bénéficiaires.
- Un Comité de Coordination (à renouveler tous les 2 ans), composé de la Commission Européenne, du CCRE, d'une association nationale de gouvernements locaux et régionaux et d'une organisation pan-européenne de la société civile, devrait être mis en place pour décider sur les questions à débattre dans le Dialogue Civil, en étroite coordination avec les groupes de travail cités ci-dessus.

En ce qui concerne le Programme en tant que tel, ainsi que les évolutions politiques en matière de citoyenneté en général et leur lien avec le Programme, il est à notre avis essentiel de prendre en compte les **ajustements et propositions pour le Programme en général** énumérés ci-dessous:

- La Commission Européenne devrait mettre davantage l'accent sur la dimension participative et démocratique dans la conception et dans les priorités du Programme. Actuellement, et malgré les progrès résultant du dernier rapport de l'U.E. sur la Citoyenneté¹⁰ publié cette année, les priorités (actions) proposées pour améliorer la situation présente sont trop orientées sur la dimension juridique de la citoyenneté européenne et la sensibilisation sur les droits qui y sont rattachés. Par conséquent, nous appelons la Commission Européenne et les Etats membres à faire preuve de davantage d'ambition et à renforcer les dimensions politique et participative de la citoyenneté européenne.
- En lien avec la Table Permanente et le Dialogue Civil, la Commission Européenne devrait introduire plus de flexibilité pour permettre des changements dans les priorités pluriannuelles découlant des évolutions politiques, en dialogue constant avec les membres du Dialogue Civil et les organisations engagées en faveur de la citoyenneté européenne.
- La Commission Européenne et les Etats membres devraient continuer à renforcer les droits des citoyens mobiles de l'UE et de donner plus de poids à la dimension civique et éducative de la citoyenneté.
- La Commission Européenne devrait mettre en place bien plus de mécanismes pour permettre ou faciliter la participation directe des bénéficiaires du programme, des associations nationales de GLR et des associations engagées en faveur de la citoyenneté européenne en général.
- Le renforcement et l'amélioration de la coordination entre la DG Home, l'EAC, JUST, COMM et l'Agence EACEA contribuerait à relever le niveau des débats politiques sur la citoyenneté et à assurer la visibilité et l'efficacité du Programme. L'actuelle fragmentation des responsabilités en matière de citoyenneté européenne parmi différentes DG nuit à la visibilité du Programme et à l'élaboration de politiques efficaces pour une citoyenneté active.
- Nous sommes en faveur d'une augmentation des ressources humaines dédiées au Programme et à la citoyenneté en général, surtout au sein de l'Agence EACEA, de la DG EAC, de la DG Home et de la DG Justice, afin d'être en mesure de mieux formuler les objectifs du Programme et d'enrichir les discussions politiques.

¹⁰ http://ec.europa.eu/newsroom/just/item-detail.cfm?item_id=51132

Contact

Carlos Mascarell Vilar

Chargé de mission - Gouvernance et citoyenneté

1 Square de Meeûs, 1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 500 05 44

Carlos.MascarellVilar@ccre-cemr.org

Le CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 60 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 130 000 collectivités territoriales.

Les missions du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des autorités locales et régionales et fournir une plateforme d'échanges entre ses associations membres et leurs représentants élus et experts.

En outre, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale de collectivités territoriales.

Web : www.ccre.org

Twitter : [@ccrecemr](https://twitter.com/ccrecemr)